

Communiqué de presse – novembre 2005

France Congrès mobilise la filière Tourisme d’Affaires

Le monde du Tourisme d’Affaires retiendra le 22 novembre 2005 comme un jour de mobilisation nationale : élus, professionnels du réseau des 49 villes de France Congrès et principaux représentants de la filière étaient réunis aux côtés de Philippe Augier – Maire de Deauville et Président de France Congrès. L’association française des maires des villes de congrès, qui fête ses quarante ans, a réuni 200 participants au colloque « Tourisme d’Affaires, un secteur économique en compétition ».

A la tribune : André DAGUIN – Président de l’Union des Métiers et des Industries de l’Hôtellerie, Olivier GINON – Président de GL Events, Paul DUBRULE – Président de Maison de la France, Didier SCAILLET – Directeur Europe de MPI, Olivier LEPINE – Directeur Général de Biarritz Tourisme, Frédéric PIERRET – Directeur du Tourisme. Les clients organisateurs de congrès, représentés par Isabel BARDINET – Directeur des Congrès de la Société Européenne de Cardiologie - étaient également au rendez-vous.

Au cœur des débats, les enjeux d’avenir du secteur des congrès dont l’impact économique pour notre pays oscille chaque année entre 4 et 5 milliards d’euros (sur un total de 8 milliards incluant les foires et salons) et dont l’impact social est évalué à 35 000 emplois.

La position de la France en Europe reste bonne en raison de son accessibilité et de ses infrastructures mais la concurrence gagne des parts de marché. L’Allemagne, l’Espagne, le Royaume-Uni, l’Italie représentent les principales menaces ; certains pays de l’Est se développent à grande vitesse. Leur compétitivité vient principalement de leur capacité à proposer aux clients des offres globales (incluant salles de congrès, hébergement, restauration, activités, transport). La mobilisation est donc indispensable si nous souhaitons voir la France conserver son leadership européen.

L’étude du positionnement concurrentiel de la France sur le marché européen des congrès initiée par France Congrès et réalisée en partenariat avec le Ministère du Tourisme, la DATAR, Maison de la France et l’Office du Tourisme et des Congrès de Paris, donne des clés pour élaborer une stratégie de reconquête du marché. Parmi les actions préconisées : une meilleure coordination public-privé, davantage de moyens financiers pour la promotion de la destination France, une évolution de l’offre vers des prestations globales pour faciliter l’organisation des manifestations, la différenciation par la qualité des produits et des services.

La création d’une Conférence Permanente du Tourisme d’Affaires a également été annoncée par Philippe AUGIER. L’objectif est de réunir élus, instances publiques, professionnels et clients pour réfléchir aux problématiques du secteur et notamment construire ensemble une stratégie de marque congrès pour la destination France.

